

# le Mag infos

COMMUNAUTÉ DE COMMUNES CŒUR DU PAYS-HAUT



04

hiver 2022



solidarité

citoyen

*terre de vie*



Village séniors à Mont-Bonvillers  
Travaux débutés en septembre 2021

Daniel MATERGIA,  
Président de la Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut



Madame, Monsieur,

Le centre de vaccination devait fermer le 18 décembre 2021. Les médecins de ville et les pharmacies devaient suffire pour poursuivre la couverture et le suivi vaccinal des habitants du territoire.

Mais voilà, Delta et Omicron en ont décidé autrement et sont tous deux venus nous pourrir les fêtes de fin d'année! Pour faire face à cette situation qui s'aggrave, le centre restera ouvert au moins jusqu'au 31 mars 2022.

Je veux ici à nouveau remercier les professionnels de santé, médecins, infirmières, infirmiers, sages-femmes, retraités de ces professions Oh! combien utiles dans ces circonstances difficiles où il va falloir satisfaire les doses de rappel mais aussi l'extension de la vaccination aux jeunes et aux enfants.

Remercier également tous les agents de la communauté de communes ainsi que ceux des mairies qui se sont mobilisés autour de cet impératif de lutte contre le Covid. Ils ont souvent, en plus de leurs tâches et missions quotidiennes, su apporter cet engagement supplémentaire pour que le centre de vaccination fonctionne correctement. Merci enfin aux élus et bénévoles qui continuent à apporter ce surplus d'aide toujours utile et qui procure une souplesse essentielle. Et une dédicace particulière à Monsieur le Maire d'Audun-le-Roman et son Conseil Municipal qui mettent à disposition leur belle salle communale Aragon!

Cette introduction irritera peut-être les anti-vaccins, et, si, dans le respect de chacun on peut entendre certaines objections, notamment sur les éventuels effets à long terme, les chiffres objectifs de santé publique montrent que si le vaccin n'évite pas toujours la maladie il en réduit réellement les effets et évite dans plus de 90 % le développement de cas graves et d'hospitalisations.

Bien entendu, dans ces circonstances où les gestes barrières et le port du masque doivent s'imposer, toutes les organisations de festivités et rassemblements publics sont proscrites, et, cette année encore, le moment de convivialité de présentation des vœux aux habitants est annulé. C'est regrettable mais plus prudent. Et j'ai une pensée pour ceux et celles qui sont partis et ceux et celles qui ont été touchés par les effets funestes de cette maladie.

Demain, les moments de convivialité reviendront. Rapidement je ne sais pas, mais toutes les grandes épidémies ont été vaincues, ne doutons pas que celle-ci le sera également.

Ce n'est jamais agréable de commencer un édito avec des sujets aussi graves. Mais vous verrez en lisant ce numéro du Mag Info que votre Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut:

- reste résolument investie dans le présent avec **des actions tournées vers le service aux habitants**. Je pense ici aux services dédiés à l'enfance et la jeunesse, à nos actions en direction des séniors, à l'embauche d'une conseillère numérique qui bientôt développera des actions concrètes, de proximité, pour lutter contre « l'illectronisme », nos actions culturelles et notre soutien aux associations...
- reste résolument optimiste avec **des projets concrets** dans le développement économique, le développement d'énergies renouvelables, la décarbonation de nos activités...
- reste résolument tournée vers l'avenir avec **des projets d'investissements** comme le **village séniors** qui s'élève à Mont-Bonvillers, des dossiers de subventions pour le site de Landres qui

doit devenir autour de la piscine un vrai lieu de vie et de loisirs, au Tiers-Lieu qui trouve des conventions pour offrir un nouvel espace, une nouvelle Maison des transitions énergétiques et numériques ouverte aux habitants et acteurs du territoire, aux études GEMAPI pour résoudre les problèmes d'inondations que connaissent quelques communes...

Cœur du Pays-Haut est une « petite » communauté de communes par sa taille, mais je peux vous assurer que l'investissement de ces élus et de ses agents en font une « grande » communauté de communes par ses actions et réalisations. En atteste cette année encore **les récompenses** reçues par ses pairs ou la presse et les interventions de

ses élus dans de nombreuses réunions ou tables rondes notamment autour des services et des projets hydrogènes.

Au seuil de 2022, et alors que je sais que CPH conservera son **dynamisme** et sa **détermination** à être au service de ses communes membres, je formule des vœux de santé et de bonheur pour ses habitants. Que cette nouvelle année qui commence puisse nous apporter à nouveau joie de nous retrouver « physiquement » – sans risque – et sans crainte d'attraper un virus.

**Je vous souhaite une belle et heureuse année 2022!**

Daniel MATERGIA



**La piscine intercommunale Daniel MAYER à Landres** est fermée depuis trop longtemps. La décision de fermeture a été prise le 22 janvier 2020, pour des raisons de sécurité car les carrelages se décollent, se soulèvent brusquement et peuvent casser subitement et projeter des éclats dangereux. Ces désordres ont commencé il y a plusieurs années dans les vestiaires. Cela a été réparé. Puis dans les douches, cela a été réparé une première fois, puis à nouveau. Et maintenant c'est dans tout le bâtiment et autour du bassin que le phénomène se produit.

C'est vrai qu'on pourrait penser qu'il suffit de réparer, mais reste la question du finance-

ment: qui doit payer? De notre point de vue, les malfaçons relevées sont de la responsabilité de ceux qui ont construit le bâtiment et aujourd'hui nous sommes entrés dans le temps long de la justice et d'expertises en expertises nous sommes contraints d'attendre le jugement. Nous sommes tout de même en train d'explorer toutes les pistes qui nous permettraient de réaliser les travaux dans l'attente dudit jugement: CPH avancerait les fonds et se ferait rembourser en cas de jugement favorable. Mais même cette proposition d'avancement de travaux à besoin d'une autorisation...

Et malheureusement, je n'ai toujours pas de date prévisionnelle de réouverture!

Un peu à cause de cette fermeture, privant les enfants de la pratique d'un **sport**, l'intercommunalité a signé une convention avec le Football Club Bassin Piennes. Cette convention prévoit l'intervention de personnels diplômés, disposant des agréments de l'Education Nationale, au sein de toutes les écoles élémentaires de CPH pour, lors des heures de sport, initier les enfants au football.

Cette initiation sportive sera accompagnée de sensibilisation civique sur les principes du sport et ses **valeurs** incluant le **respect** et la politesse: plus de 50 cycles de 6 séances d'1h30. Ces actions seront complétées par des journées de rencontres sportives.



La compétence GEstion des Milieux Aquatiques et Prévention des Inondations a été transférée par l'Etat aux intercommunalités le 1er janvier 2018. Une importante étude est en cours pour déterminer les travaux à réaliser face aux dernières inondations qu'ont connues notamment les communes de Tucquegnieux et Mairy-Mainville ainsi que les responsabilités de chaque acteur.

## Prévention des Inondations une politique partenariale à tous les échelons

### Cours d'eau, un entretien obligatoire



**Le propriétaire riverain** doit assurer l'entretien régulier de la rivière pour la partie se trouvant sur son terrain (article L. 215-14 du Code de l'environnement).

- Il doit faire le nécessaire pour que l'eau s'écoule librement et doit favoriser le bon développement de la faune et de la flore dans et aux abords de la rivière.
- En pratique, il est tenu d'éliminer les débris et autres amoncellements végétaux, flottants ou non, de couper et d'élaguer la végétation des rives.
- Pour assurer le maintien des berges, par exemple, il est utile de procéder à des élagages modérés (pas à des dessouchages pour ne pas déstabiliser les berges), planter certaines essences d'arbres (aulne, saule, frêne...), et éviter certaines autres (résineux par exemple), lutter contre la prolifération des plantes envahissantes...

Les riverains ont la possibilité de se faire conseiller auprès du Centre Régional de la Propreté Forestière ([www.cnpf.fr](http://www.cnpf.fr)) ou de la police de l'eau de la DDT.

La commune (ou le groupement de communes ou le syndicat intercommunal) s'assure que les propriétaires riverains ont bien respecté leurs obligations. Faute de quoi, un courrier les mettant en demeure de réaliser les travaux sous un certain délai leur est adressé. S'ils ne s'exécutent pas, la commune le fait à leur place et leur facture les frais (article L.215-16 du Code de l'environnement). Pour les opérations d'entretien courant, il n'y a aucune autorisation particulière à demander. En revanche, pour des travaux plus importants, il faut respecter une procédure de déclaration préalable auprès de la Direction Départementale des Territoires.

Source:  
Sous-préfecture 54



borne électrique

zone éolienne

**A** zone d'activité

**RPAM** actions collectives RPAM

zone photovoltaïque

**C** zone commerciale

## Le Plan Local d'Urbanisme Intercommunal de Cœur du Pays-Haut

La Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut s'est engagée en septembre 2018 dans une démarche d'élaboration de son Plan Local d'Urbanisme Intercommunal (PLUi) couvrant les 25 communes de son territoire.

Le PLUi est un document qui établit un projet commun d'urbanisme et d'aménagement et fixe les règles d'occupation des sols pour l'ensemble des communes concernées.

Il se compose de 4 documents et de leurs annexes:

- Le rapport de présentation, qui établit le diagnostic du territoire et explique les choix arrêtés,
- Le Projet d'Aménagement et de Développement Durable (PADD), qui définit les orientations générales d'aménagement et d'urbanisme,
- Le règlement, composé d'un règlement écrit qui précise les règles générales applicables à toutes les zones, ainsi que

d'un règlement graphique qui identifie chaque type de zone (urbaines, à urbaniser, agricoles, naturelles...),

- Les Orientations d'Aménagement et de Programmation (OAP), qui peuvent être sectorisées ou thématiques, et qui permettent de fixer certaines orientations.

Un ensemble d'annexe vient compléter le document (servitudes d'utilité publique, secteurs sauvegardés...).

Il s'agit d'un document établi en concertation avec les élus du territoire et la population.

L'approbation du PLUi CPH est envisagée pour 2024.

D'ici là, les documents d'urbanisme des différentes communes du territoire restent en vigueur.

### Isolation à 1 euro – Attention aux arnaques !

Depuis le 1er juillet 2021 le dispositif coup de pouce pour l'isolation des combles et planchers a évolué pour mettre fin aux offres à 1 €. Il est toutefois maintenu pour les travaux engagés avant le 30 juin 2022, avec des barèmes moins avantageux. Dans tous les cas, ces travaux doivent être réalisés par une entreprise habilitée signataire d'une charte avec le Ministère chargé de l'écologie. Par ailleurs, la loi n° 2020-901 du 24 juillet 2020 interdit désormais le démarchage téléphonique en matière de rénovation énergétique: vous ne devez donc pas recevoir de proposition par téléphone de la part des services publics ou des entreprises.

Avant tout engagement, n'hésitez pas à vous rapprocher des services compétents:

ADIL: [www.anil.org](http://www.anil.org)

Service public de la rénovation énergétique: [faire.fr](http://faire.fr) / 0808 800 700

En cas de comportement frauduleux ou de démarchage abusif, contactez la direction départementale de la protection des populations de votre département: [www.economie.gouv.fr/dgcrf](http://www.economie.gouv.fr/dgcrf)

Source: DGCCRF

habitat #5



périscolaire #13



entreprises #14



environnement #16



informations pratiques #20



Depuis septembre 2021, l'intercommunalité a su proposer de nombreuses activités et sorties pour les séniors de plus de 60 ans.

# Cœur du Pays-Haut aux petits soins des séniors

Actions culturelles, intergénérationnelles, bien-être et les projets de coordination séniors ont pu se mettre en place malgré le contexte sanitaire.

Les conditions sanitaires de la rentrée ont enfin permis la mise en place d'animations sur le territoire.

## Ateliers Art-Thérapie

Kerja PIERRET, intervenante d'Art-Thérapie, a emporté dans sa bulle de bien-être seize séniors aux ateliers organisés sur les communes de Mairy-Mainville et Mercy-le-Haut.

### Les bienfaits :

L'Art-Thérapie améliore la confiance et l'estime de soi grâce à l'apprentissage et la pratique d'activités créatives.

Le dispositif créatif a apporté détente et déconnection. « De nature réservée ou non, ils se sont sentis à l'aise dans le groupe.



« Un moment surprenant, convivial et agréable »

Une personne s'est même surprise à se livrer alors que ce n'est pas dans ses habitudes. Au fur et à mesure des séances, les participants lâchaient prise, gagnaient confiance en eux et dévoilaient un regard enchanté. Tout cela entre complètement dans les objectifs de ce projet et j'en suis contente! » s'exprime Kerja.



Cinq séances de deux heures d'activités créatives associées à une action bien-être  
« l'inconscient a besoin de s'extérioriser »



En ces temps peu propices au rapprochement, ces premiers ateliers ont créé du lien : retrouvailles et nouvelles rencontres entre séniors de Cœur du Pays-Haut.



## Sortie culturelle Centre Pompidou à Metz



CPH a offert une sortie culturelle le vendredi 22 octobre 2021. Deux groupes sont partis en bus d'Audun-le-Roman pour passer un après-midi à la découverte de l'exposition « Face à ARCIMBOLDO », accompagnés par un guide. Chacune des 250 œuvres exposées porte l'empreinte de la liberté créative d'ARCIMBOLDO et suit un fil rouge qui traverse les siècles jusqu'à nos jours.

Giuseppe ARCIMBOLDO (1526-1593) est un inventeur et un penseur dont les réflexions et les travaux dépassent la question de la représentation du visage dans la peinture. L'exposition montre combien son œuvre irrigue l'histoire d'art depuis cinq siècles et vient éclairer nombre de débats philosophiques et politiques actuels.



Les Quatre saisons - Le Printemps 1573



## Décentralisation du Festival du Film Italien de Villerupt

Mardi 9 novembre 2021, le cinémobile, traditionnellement installé près de la salle Aragon à Audun-le-Roman, a été accueilli par la commune de Serrouville. Outre la séance scolaire ouverte à trois écoles du territoire, deux séances de cinéma ont été projetées en soirée, et, Cœur du Pays-Haut a offert la moitié du repas aux séniors de plus de 60 ans du territoire dans le but de lier action culturelle et sociale.



Le repas organisé par l'association les RétroTisseurs et animé par l'accordéoniste Patricia CROLBOIS a rassemblé une soixantaine de personnes.

## Ateliers sophrologie

Trouver l'équilibre  
Prendre du recul  
S'apaiser  
S'épanouir  
Se responsabiliser

Rester positif  
Confiance en soi  
Gérer ses émotions  
Développer l'autonomie  
Lutter contre le stress

Cinq séances de sophrologie ont été animées par Cécile FRANÇOIS sur la commune de Mairy-Mainville, Mercy-le-Haut et Sancy pour les séniors de l'intercommunalité qui ont bénéficié « de beaux moments de partage sur les expériences et les ressentis ».

## Sortie bien-être Villa Pompei à Amnéville

Moment de détente pour les séniors de Cœur du Pays-Haut, le vendredi 26 novembre 2021.





Projection du court-métrage à la salle du conseil

Murville

Mercy-le-Bas

Mercy-le-Haut

# Un peu d'histoire du territoire contée par les séniors



## Le lavoir tunnel à Mercy-le-Bas

Devant le lavoir rue de la Fontaine construit en 1937 et utilisé d'antan par toutes les femmes du village, Bruno PEDESINI se souvient de sa réfection et a remémoré les grandes manufactures de l'époque: la papeterie, la brasserie, le moulin à farine.

## Mercy-le-Haut, village natal d'un Président de la République

Rendez-vous au monument d'Albert LEBRUN à Mercy-le-Haut, où Jean-François DALMARD a retracé le parcours de vie de cet ancien Président de la République.

**Albert LEBRUN**, né en 1871, est originaire de ce petit village de Meurthe-et-Moselle. Une fois sorti de l'école polytechnique et de l'Ecole des mines, il devient ingénieur du corps des mines à Vesoul, puis à Nancy.

**1898** : Conseiller général du canton d'Audun-le-Roman.

**1900** : Élu député de BRIEY, réélu de 1902 à 1919.

**1902** : Mariage avec Marguerite NIVOIT.

**1906-1932** : Élu président du Conseil général de Meurthe-et-Moselle, fonction qu'il occupe jusqu'à son élection à la présidence de la République

**1911-1914** : Ministre des Colonies, et brièvement ministre de la Guerre (janvier 1913).

**1914** : Officier d'artillerie à Verdun.

**23 novembre 1917 - 6 novembre 1919** : Ministre du Blocus et des Régions libérées dans le gouvernement Clemenceau.

**1920** : Sénateur de Meurthe-et-Moselle.

**1922-1924** : Délégué de la France à la Société des Nations.

**1923** : Président de l'Académie des sciences coloniales.

**1926-1931** : Vice-président du Sénat et Président de la Caisse autonome d'amortissement.

**1931-1932** : Président du Sénat.

## 10 mai 1932 : Élu président de la République.

A l'exception du rappel de Gaston DOUMERGUE en 1934 et du choix de Léon BLUM en 1936, Albert LEBRUN intervient peu dans la conduite des affaires gouvernementales. Son septennat est marqué par une forte instabilité ministérielle (17 Présidents du conseil entre 1932 et 1940). Il effectue plusieurs voyages, en Yougoslavie (17-18 octobre 1934), à Bruxelles (26 août 1935) et en Grande-Bretagne (27-29 janvier 1936 et 24-26 mars 1939).

**6 février 1934** : Après l'émeute, Albert LEBRUN rappelle à la tête du gouvernement Gaston DOUMERGUE, ancien Président de la République, qui forme un gouvernement d'Union nationale.

**Avril 1936** : Victoire du Front populaire aux élections législatives.

**Juin 1936** : Léon BLUM devient Président du Conseil à partir du mois de juin et dirige le premier gouvernement à dominante socialiste de la IIIe République. Sous ce gouvernement sont adoptées des mesures à caractère social (salaires, droit syndical, conventions collectives, temps de travail et congés payés).

**5 avril 1939** : Albert LEBRUN est réélu Président de la République.

**3 août 1939** : Voyage du Président au Grand-Duché du Luxembourg.

**3 septembre 1939** : La France déclare la guerre à l'Allemagne.

**16 juin 1940** : Albert LEBRUN désigne Philippe PÉTAIN Président du conseil, après la démission de Paul REYNAUD, hostile à l'armistice. Il se replie avec le gouvernement à Tours (lui-même résidant au château de Cange), Bordeaux puis Vichy.

**10 juillet 1940** : Sans démissionner, Albert LEBRUN laisse le pouvoir à PÉTAIN et part pour Vizille (Isère).

**27 août 1943** : Arrêté par la Gestapo, Albert LEBRUN est déporté en Allemagne au château d'Itter, dans le Tyrol.

**11 octobre 1944** : Il est reçu par le Général de GAULLE qui a demandé à le voir.

**25 avril 1945** : Il témoigne aux procès de PÉTAIN et de Laval.

**6 mars 1950** : Albert LEBRUN s'éteint à Paris. Obsèques nationales à Notre-Dame de Paris.

Source: elysee.fr

## Des traces de la guerre 1914-1918 à Murville

Près du monument aux morts pour la France de Murville, Jean PAQUIN a conté l'histoire des militaires américains tombés à Murville dans

un combat aérien: Harry CAMPBELL PRESTON et Philip NEWBOLD RHINELANDER.

A quelques pas, Jean a montré aux adolescents le champ où l'avion des soldats s'est écrasé au sol et les a conduits un peu plus bas au cimetière où le lieutenant aviateur RHINELANDER, mort le 26 septembre 1918, a été enterré.

De nombreuses anecdotes ont été confiées, comme la route qu'empruntaient les convois militaires allemands pour la traversée du village en direction de Verdun.

## Stade de foot à Mont-Bonvillers

Jean WIRA a raconté quelques histoires de son passé de footballeur professionnel.

Né le 12 novembre 1934 à Mont-Bonvillers, issu d'une famille de sept enfants (cinq frères et une sœur), le football est le passe-temps favori de la famille. Son frère, gardien de but, a été son premier modèle. Son instituteur lui avait prédestiné une carrière dans le football.

Jean se souvient: me voyant jouer dans les buts de la cour de l'école, mon professeur me répétait souvent: « Jean, je ne me trompe pas, un jour tu seras footballeur professionnel ». C'est ainsi que j'ai été mis en contact avec le club de foot de l'ES Piennes.

A 16 ans, il a été sélectionné dans l'équipe des Cadets de Lorraine et a joué en levé de rideau de la finale de coupe de France. M. WIRA a été repéré pendant la saison 1954-1955 au club de foot de Piennes et a fait un bon parcours en coupe de France. Parmi les clubs professionnels qui l'ont sollicité, il a accepté la proposition du club de SEDAN, où il a joué aux côtés du papa de Yannick NOAH. De 1957 à 1961 Jean a été la doublure de Pierre BERNARD, gardien de l'équipe de France. En 1960, il a participé au Jeux de la Communauté qui se déroulaient à Madagascar, juste avant les Jeux Olympiques de Rome.

Jean, toujours aussi passionné de foot, prend encore plaisir à voir les matchs de Metz, Nancy et Sedan. Pourtant discret, Jean a partagé longuement des instants de sa vie dont il est fier. Les adolescents intéressés par ce sport posaient des questions même après l'interview. A la fin de cette rencontre au stade de foot de Mont-Bonvillers, il a généreusement offert une photo de son équipe ainsi qu'un ballon aux participants.

## Action culturelle intergénérationnelle

Un court-métrage a été réalisé par des adolescents en collaboration avec des séniors passionnés par l'histoire de leur territoire et avides de partage.

Le CTJEP Activ'Jeunes et CPH ont eu le plaisir d'organiser une projection de ce court-métrage et d'échanger avec les participants au sujet de cette action commencée en 2020.

Cette action intergénérationnelle marque le début de nombreux projets autour de la mémoire du Pays-Haut.

# Vacci-navette vers la 3<sup>e</sup> dose en partenariat avec le ST2B

129 séniors ont reçu leur 2<sup>e</sup> injection entre le 16 mars et le 14 avril, et 104 entre le 27 avril et le 16 août 2021. Ces 233 personnes de plus de 60 ans et à mobilité réduite ont été appelées par l'intercommunalité pour leur proposer la dose de rappel, et recueillir leur besoin de transport vers le centre de vaccination à Audun-le-Roman.

Les mois passants, l'état de santé de certains séniors s'étant dégradé, les dispositifs

de transport ont été adaptés au cas par cas: véhicule PMR (Personne à Mobilité Réduite), dispositif « Aller Vers » pour une vaccination à domicile.

La diversification des lieux de vaccination COVID-19 ayant évolué, 151 séniors ont pu trouver une autre solution. Fin décembre 2021, 70 personnes ont pu recevoir leur dose de rappel grâce à 16 navettes, et 12 avec le dispositif « Aller Vers » vaccination à domicile.



« Tout le personnel est très gentil. »



« Les séniors se sentent rassurés qu'on les aide à remplir le questionnaire, qu'on prenne le temps de leur expliquer l'utilisation du QR code, ... »



Financeurs des actions et du poste de coordination séniors





# Le centre de vaccination d'Audun-le-Roman mois après mois

Le centre de vaccination d'Audun-le-Roman a ouvert ses portes le 9 mars 2021 pour contribuer à la lutte contre la pandémie de Covid-19. Depuis lors, ce sont près de 20 000 injections qui ont été réalisées grâce au soutien des élus, des personnels soignants, des bénévoles et agents de l'intercommunalité.

d'accueillir deux lignes de vaccination, chacune gérée par un médecin et deux soignants. De plus, les vacci-navettes destinées aux séniors du territoire à faible mobilité, qui étaient orientées vers l'hôpital de Briey depuis janvier 2021, sont désormais traitées au centre de vaccination d'Audun-le-Roman.

tantes du nombre des patients et adapter quotidiennement sa logistique en conséquence.

**Octobre 2021** - Au vu de la faible demande, le centre fonctionne sur trois demi-journées d'ouverture les lundis matin, mercredis après-midi et samedis matins.

**Novembre 2021** - Suite aux annonces gouvernementales et face à l'afflux de nouvelles demandes, le centre ajoute les jeudis matin à ses créneaux d'ouverture. Au vu de la demande sans cesse croissante, la décision est prise de maintenir l'ouverture du centre de vaccination jusqu'à la fin mars 2022 au minimum.

**Décembre 2021** - 2<sup>e</sup> campagne de vaccination au sein des collèges et lycées du territoire. En parallèle, le centre accueille à nouveau le vaccin Moderna (absent depuis le 3 juillet) et accélère le rythme des vaccinations. L'activité du centre est maintenue durant les fêtes de fin d'année.

## Et en 2022 ?

Le centre s'est organisé pour rouvrir ses portes du lundi au samedi dès le 3 janvier. De nouvelles campagnes de vaccination à domicile et au sein des collèges et lycées sont à nouveau organisées.

Enfin, des réflexions sont en cours pour permettre l'ouverture d'une ligne dédiée à la vaccination des 5-11 ans.

D'autres temps forts restent donc à venir!

**Mai 2021** - Lancement des 1<sup>ères</sup> et 2<sup>es</sup> campagnes de vaccination à domicile pour les personnes à faible mobilité. Des équipes mobiles de soignants (1 médecin + 1 soignant) dédiées sont alors déployées. Le vaccin Pfizer arrive au centre. Les équipes soignantes, techniques et administratives doivent désormais gérer la cohabitation des deux vaccins (Moderna et Pfizer) avec la mise en place de deux lignes distinctes. Afin d'optimiser les ressources, le centre s'articule depuis lors autour d'un médecin pour 3 soignants (un piqueur par ligne + un soignant dédié à la surveillance post vaccination). Les équipes administratives sont quant à elles renforcées pour assurer la gestion de ces deux lignes distinctes.

**Juillet 2021** - Dernière injection de vaccin Moderna. Au sein du centre, seul subsiste désormais le vaccin Pfizer. Le centre fonctionne avec deux lignes permanentes et 140 patients par jour.

**Été 2021** - Malgré la fatigue et les congés, les équipes parviennent à maintenir le rythme de vaccination.

**Rentrée 2021** - La vaccination marque le pas. Le centre doit alors gérer les fluctuations impor-



Lancement de la 1<sup>ère</sup> campagne de vaccination au sein des collèges et lycées du territoire. Des équipes mobiles de soignants (un médecin + un soignant) dédiées sont mises en place.

## Retour sur les temps forts qui ont marqué la vie du centre

**9 mars 2021** - Le centre ouvre pour la première fois ses portes au siège de la Communauté de Communes. Dès le premier jour, plus de 80 patients sont vaccinés avec le vaccin Moderna.

**Avril 2021** - La demande augmente et il convient d'adapter les locaux. Avec l'accord de la commune d'Audun-le-Roman, le centre est transféré en salle Aragon et permet alors



**Vous souhaitez rénover ?**  
charge.enr@coeurdupayshaut.fr  
Agence National de l'Habitat de Nancy :  
adil.54@wanadoo.fr

Le bâtiment est responsable de 17% des émissions de gaz à effet de serre de la France, soit 75Mt eqCO<sub>2</sub>. Dans la lutte contre le réchauffement climatique c'est donc un secteur qu'il est essentiel de décarboner.

Une autre réalité fait froid dans le dos: 12 millions de Français vivent dans des passoires thermiques et/ou n'ont pas les moyens de se chauffer correctement en hiver (source: Observatoire national de la précarité énergétique).

Pour répondre à ces deux enjeux, CPH a adopté en 2020-2021 le programme DEPAR en partenariat avec La Poste (Diagnostics Énergétiques Pour Accompagner la Réno-

vation), qui s'appuie sur le dispositif des CEE et sur la confiance accordée au facteur, deuxième personnage préféré des Français.

**Objectif:** favoriser l'accès des citoyens à l'information concernant l'amélioration de leur habitat et ainsi accompagner la rénovation énergétique des logements.

Le facteur a informé les propriétaires des aides existantes pour les travaux d'amélioration de leur habitation et leur éligibilité, au travers d'un questionnaire. Il a organisé ensuite le diagnostic énergétique en vue de travaux avec un expert. L'expert assure le suivi et le conseil si le propriétaire souhaite se lancer dans les travaux.



## Un partenariat avec La Poste

### Inscription via DOCTOLIB :

Le vaccin PFIZER est réservé aux personnes âgées de moins de 30 ans.  
Le vaccin MODERNA est administré en doses complètes pour les 1<sup>ères</sup> et 2<sup>es</sup> injections et en 1/2 dose pour les rappels (ou 3<sup>e</sup> injection).

Lors de votre inscription, il est par conséquent indispensable de sélectionner le vaccin et le motif (1<sup>er</sup>, 2<sup>e</sup>, 3<sup>e</sup>, rappel) correspondants à votre situation afin de ne pas désorganiser le fonctionnement du centre. Dans le cas contraire, et en application des dispositions sanitaires, les patients se verront proposer le vaccin correspondant à leur situation.



Le centre de vaccination à Audun-le-Roman est constamment à la recherche de personnel médical et paramédical

# COVID-19

## Les chiffres du centre d'Audun-le-Roman ouvert du lundi au samedi de 9h à 16h30

plus de 20 000

INJECTIONS  
au 31/12/2021

233

SÉNIORS VACCINÉS  
GRÂCE À LA VACCI-NAVETTE

plus de 60

ELEVES VACCINÉS  
au sein de leurs établissements

plus de 40

PERSONNES FRAGILES OU À MOBILITÉ RÉDUITE VACCINÉES  
VACCINATION À DOMICILE

Plus de 70 soignants (tous corps confondus), plus de 40 agents, élus et bénévoles sont impliqués dans le fonctionnement du centre.

Merci aux personnels soignants, élus, agents et bénévoles qui restent mobilisés.

## TÉMOIGNAGES

**François LAMBERT, bénévole**

Proviseur de lycée à la retraite, François, a trouvé une occupation qui correspond à son besoin de se sentir utile et de partager. Il a beaucoup voyagé et son expérience dans l'Education Nationale et sa générosité lui permettent d'exprimer sa solidarité depuis l'ouverture du centre. «Au centre, j'ai pu trouver une bonne ambiance, une rigueur dans l'organisation malgré les difficultés liées au contexte changeant».

**Agents de Cœur du Pays-Haut**

Les centaines de remerciements, sourires et retours positifs de la part des patients procurent une reconnaissance considérable aux agents de l'intercommunalité qui se dévouent aux missions liées au fonctionnement du centre, en plus de leur travail quotidien.



Fresque élaborée par les adolescents à la Halle intercommunale à Landres

# Le CTJEP Activ'jeunes déploie ses projets

Depuis l'été 2021, de nombreuses activités ont été organisées pour les jeunes de Cœur du Pays-Haut, par Rachel PAILOT, coordinatrice du CTJEP de CPH (Contrat Territorial Jeunesse Education Populaire).

## Chantier jeunes

Semaine du 26 juillet 2021 bien chargée pour les jeunes de CPH. Le CTJEP a mis en place un chantier jeunes avec 10 adolescents du territoire.



Le CTJEP a coordonné l'organisation des mini camps et a proposé une aide au transport.

Ils se sont réunis du lundi au jeudi soir afin de participer à un atelier d'initiation, puis à la réalisation de la fresque prédéfinie entre eux, le graffeur et les élus. Accompagnés d'un professionnel du « graff », les jeunes ont réalisé une fresque sur le mur de la Halle intercommunale à Landres. Le thème était: la représentation des différentes actions de l'association sur le territoire aux couleurs de CPH.



Le jeudi soir Rachel et 9 jeunes sont partis direction la base de SOLAN afin de réaliser la partie loisirs du chantier. Les ados ont organisé la sortie: accrobranche, tyrolienne, quad et mini golf du jeudi au vendredi. Ils ont rejoint le mini camp pour clôturer la semaine par une nuit à la belle étoile.

## Mini camp à la base de SOLAN

Du 27 au 30 juillet 2021, un mini camp inter-centres s'est installé à la base de loisirs de Moineville avec 6 enfants d'Audun-le-Roman, 13 enfants de Mercy-le-Bas et 8 de Trieux. Les enfants ont pu découvrir les joies de la vie en collectivité dans ce camping.

Un panel de 5 activités, sur la base de SOLAN, a été organisé pour chaque enfant pendant ces 4 jours: kayak, escalade, Cap'Orn Beach, accrobranche et tyrolienne. Les enfants ont été ravis de partager ces quelques instants de vacances avec les copains.

## Soirée cinéma plein air

Mercredi 28 juillet à l'Association Laïque de Piennes Joudreville (ALPJ), la projection du film « le renard et l'enfant » en plein air a été proposé aux habitants de Cœur du Pays-Haut. En raison des conditions climatiques, la séance s'est déroulée à la salle Jean VILLAR de Piennes. Cette soirée a rassemblé 15 adultes, 17 enfants et 5 adolescents.

## Soirée astronomie

La soirée astronomie s'est déroulée dans les locaux de Grandir Ensemble à Piennes le vendredi 6 août. 10 adultes, 2 ados et 15 enfants ont participé à cette action pédagogique et sociale. En raison de la météo, la première partie de la soirée s'est déroulée sous forme d'ateliers en intérieur et la seconde en observation à l'extérieur.

## Anim'ta ville



L'Espace de Vie Sociale de Piennes a sollicité le CTJEP afin de l'aider à organiser la journée du dimanche 26 septembre. La fête Anim'ta ville n'a pas pu se dérouler comme prévu cet été. Elle a été reportée en même temps que la braderie de Piennes. Un grand nombre de familles du territoire était présent ce jour-là: animations pédagogiques, jeux et concert d'Echo Lali étaient au programme... une idée d'action à développer sur le territoire.

## Stage photo

Le CTJEP Activ'jeunes a organisé, en collaboration avec la Fondation Solange BERTRANT, un stage d'initiation à la photo les 25, 26 et 27 novembre.



Un groupe de 11 jeunes a été accueilli dans les locaux de la fondation afin de découvrir la photographie sur pellicule en noir et blanc, encadré par Valérie, directrice de la fondation, Jane, une artiste, Rachel, coordinatrice du CTJEP et David ZHORNSKI, photographe et artiste professionnel. Trois jours bien remplis autour de l'Education Artistique et Culturelle:

- Découverte de la prise de vue d'un portrait en extérieur (mesure de lumière, éloignement, cadrage, ...),
- Développement d'une pellicule,
- Révélation des photos.

Ce stage a fait l'unanimité. Les adolescents ont pu repartir avec leurs tirages.

## Court métrage intergénérationnel



En octobre 2020, le CTJEP des Francas a proposé un stage de 6 jours consacré à la réalisation d'un court métrage. Au cœur de l'intrigue, Cœur du Pays-Haut et ses lieux à découvrir.

**CTJEP**  
Coeur du Pays-Haut



Contact : Rachel PAILOT  
r.pilot@francas54.org  
07 63 19 50 30

facebook.com/ctjep.francas1

# Les animations du Relais Petite Enfance

## La Fête des enfants



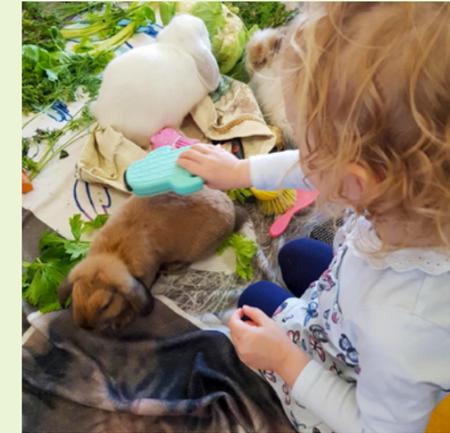
Comme chaque année, une journée spécialement dédiée aux enfants a été organisée en partenariat avec les structures de loisirs du territoire et des partenaires, à la Halle intercommunale à Landres.



Le 22 juillet 2021, 213 enfants se sont amusés autour des 13 ateliers animés par de nombreux jeunes: création de fusées à eau (association Natalie de Tucquegnieux), poterie (la p'tite récré de Mercy-le-Bas), création de pochoirs en mousse et art-thérapie (fondation Solange BERTRAND), Escape game (Anim'de grabouilla), pôle de jeu géant en bois, spectacle maternelle, initiation skate et spectacle free-style, châteaux (base de Solan), jeux coopératifs (Trieux), fabrication de dentifrice (Francas) Tchoukball (Piennes), cirque (Audun-le-Roman), Kimball (Mercy-le-Bas), spectacle.

## Médiation animaux

Les séances de médiation par l'animal se sont poursuivies l'été 2021 avec l'intervention de Valérie CHRISTOL, praticienne en art-thérapie, sophrologie et communication animale. Également connue sous le nom de zoothérapie, la médiation par l'animal permet de réaliser des séances variées qui apporteront aux enfants et aux plus grands bien-être, détente et relaxation.



## Des activités qui créent du lien

Le RPE a tenu une animation dans les locaux du périscolaire à Mont-Bonvillers à destination des assistant(e)s maternel(le)s, des parents employeurs et des enfants en garde du secteur, avec la Maison d'Assistant(e)s Maternel(le)s de la commune. Un parcours de motricité à la craie a été mis en place pour relever plusieurs défis en fonction de l'âge des enfants: tourner, sauter, ou simplement suivre la ligne tracée au sol. Les enfants se sont régalés avant un redémarrage des activités début septembre 2021.



# Les périscolaires de Cœur de Pays-Haut

Cœur du Pays-Haut exerce la compétence enfance sur les sites dédiés des communes d'Audun-le-Roman, Crusnes, Landres, Mont-Bonvillers, Serrouville, Trieux. La commune de Joudreville a transféré l'exercice de cette compétence à l'intercommunalité le 1<sup>er</sup> septembre 2021.

## Sites d'accueil Association Grandir Ensemble :

**JOUDREVILLE**  
salle périscolaire "Crociati"  
Rue de la Mine  
Périscolaire de PIENNES  
3 bis avenue Joliot Curie



## Tri'Anim :

**LANDRES**  
8 rue Raymond Poincaré



**TRIEUX**  
5 squares des Tilleuls



## Les Francas de Meurthe-et-Moselle :

**AUDUN-LE-ROMAN**  
Maison de l'enfance  
2 Rue du 9 septembre



**CRUSNES**  
21 bis 3e avenue



**MONT-BONVILLERS**  
9 bis rue de la République



**SERROUVILLE**  
Ecole Maternelle  
Rue de la poste  
Périscolaire ERROUVILLE  
Rue Paul Verlaine



# Des acteurs au cœur des entreprises



Envie de donner un nouveau tournant à votre carrière professionnelle ? De créer, reprendre ou développer votre entreprise ?

Cœur du Pays-Haut vous oriente vers les interlocuteurs qui faciliteront vos démarches et apporteront conseils et/ou financement.

Entrepreneurs, porteurs de projets, à la recherche d'informations, de contacts, consultez l'agenda du PCE : [poleentrepreneurial-briey.fr](http://poleentrepreneurial-briey.fr)

Votre contact CPH : [charge.envir@coeurdupayshaut.fr](mailto:charge.envir@coeurdupayshaut.fr)



Entreprises, associations, vous souhaitez vous faire connaître ? Remplissez le formulaire : [coeurdupayshaut.fr/se-faire-connaître](http://coeurdupayshaut.fr/se-faire-connaître)



**Le Pôle Coopération pour Entreprendre** du bassin de Briey, labélisé par la Région Grand Est, a vocation à apporter un premier niveau d'information aux porteurs de projets et aux chefs d'entreprises du territoire.

Le Pôle entrepreneurial est un collectif d'acteurs locaux du développement économique, qui travaille au service des entreprises et des porteurs de projets qu'il accompagne dans leur parcours de création, de développement, de reprise et d'innovation.

L'enjeu est de leur permettre de disposer d'un réseau de proximité, mais aussi d'offrir un service territorial de qualité.

## CREA Lab

Pour cette fin d'année 2021, le collectif d'acteurs a créé un nouveau dispositif: le CREA Lab.

Le CREA Lab est un accompagnement renforcé sur au moins 6 mois destiné à tout chef d'entreprise en phase de création (de 0 à 3 ans d'activité).

Le chef d'entreprise définit un programme personnalisé avec un référent. En appui à son développement d'activité, il peut bénéficier des dispositifs en cours tel que l'espace vitrine partagé sur BRIEY. Il est invité à tous les événements organisés par le pôle entrepreneurial. Un rendez-vous de suivi tous les 2 mois est programmé avec le référent.



Le PCE rencontre les porteurs de projets

Le nombre de places est limité à 10 personnes par année, les critères de sélection sont (et/ou):

- créer une activité d'entrepreneuriat en phase avec les attentes sociétales et environnementales actuelles, et/ou dans l'artisanat d'art.
- innover par son positionnement, son type de bien ou de service.
- disposer de compétences recherchées sur le territoire et/ou contribuer à valoriser le territoire.

Pour intégrer le CREA Lab, le chef d'entreprise contacte le pôle entrepreneurial du bassin de BRIEY, puis sa candidature est soumise au comité à raison de deux comités par mois.

Pays du Bassin de Briey  
09 85 60 07 28

[contact@poleentrepreneurial-briey.fr](mailto:contact@poleentrepreneurial-briey.fr)  
[poleentrepreneurial-briey.fr](http://poleentrepreneurial-briey.fr)



## Fin de la 1<sup>re</sup> édition des éco-défis des artisans-commerçants

Dans le Mag Info n°3, nous avons évoqué le lancement des Eco-défis, label gratuit qui vise à valoriser l'engagement environnemental des artisans.

22 entreprises du bassin de Briey ont été rencontrées par les agents de la CMA.

14 entreprises ont signé la charte (l'objectif était de 10 labellisés), dont 3 sur Cœur du Pays-Haut.

Les motivations principales pour entrer dans le label éco-défis:

- certaines entreprises recherchent un outil de valorisation accessible (car gratuit) pour valoriser leur démarche déjà engagée,
- d'autres y voient l'opportunité de déclencher l'engagement de l'entreprise dans le développement durable,
- quelques entreprises sont entrées dans le label pour commencer à structurer une politique RSE nécessaire à l'accès à certains marchés (publics comme privés),

- quelques entreprises avaient des besoins très précis sur l'environnement et des investissements en prévision. Le label et les diagnostics réalisés systématiquement en parallèle ont permis de répondre à leurs questions et d'engager des démarches allant au-delà des défis du label.

La dynamique des visites terrains rendue possible par le déploiement du label sur le territoire du Pays a permis de détecter de nombreux projets éligibles à des dispositifs de financement que la CMA accompagne pour concrétiser ces projets dans le cadre de son offre de service PASS DURABLE.

Pour les 22 entreprises rencontrées, ont été réalisés: 7 diagnostics environnement PASS DURABLE, 10 diagnostics environnement France RELANCE, 3 diagnostics éclairage PASS DURABLE, 7 accompagnements financiers, 4 accompagnements techniques.

Prochaine édition courant 2022, suivez l'info sur: [paysbassinbriey.fr/les-eco-defis/](http://paysbassinbriey.fr/les-eco-defis/)

Contact CMA: 03 83 95 60 83



## La Vie BY

Vous avez une idée ou un projet entrepreneurial avec des actions au service d'une économie responsable et durable? Alors notre expérimentation va sûrement vous intéresser! La Vie BY est un espace vitrine partagée éphémère Initiatives Entrepreneuriales du Bassin de Briey. Située au 46 grand rue à Briey Bas. Un local de 60 m<sup>2</sup> est mis à disposition d'entrepreneurs engagés du territoire.

Plus d'informations:



## Programme LEADER

### Liaisons entre Actions de Développement de l'Economie Rurale

Créé en 1991 à l'initiative de la France sous forme d'un programme d'initiative communautaire et élaboré sur une base territoriale dans le cadre de partenariat public-privé constitué en GAL (Groupe d'Action Locale), LEADER est conçu comme une démarche d'appui à des stratégies multi-sectorielles, développées et administrées par les territoires. Le programme est l'incarnation de l'Europe dans les territoires ruraux.

De manière concrète, l'Europe confie aux acteurs locaux regroupés dans un GAL une enveloppe de FEADER pour cofinancer des projets publics ou privés qui favorisent le développement des zones rurales dans le respect de leur stratégie locale de développement et des règles européennes et nationales.

L'association du Pays du Bassin de Briey, dont fait partie Cœur du Pays-Haut, porte depuis 2014 la programmation LEADER sur notre territoire. Une enveloppe totale de 1861980 € a été obtenue pour le financement de projets publics et privés, dans différents domaines en rapport avec le développement économique et touristique, le soutien aux filières locales de production, le renforcement de l'attractivité de nos communes.

Sur Cœur du Pays-Haut, nous pouvons notamment citer: réfection de la Chapelle Sainte-Barbe à Mairy-Mainville, aménagement d'un itinéraire doux et de découverte à Piennes, création d'un commerce de proximité alimentaire sur la commune de Boulogny (Epicierie de la Libération), création d'un commerce de

proximité alimentaire bio sur la commune de Tucquegnieux (Naturabio), restauration du lavoir rue de la Fontaine à Piennes, ouverture d'une boulangerie bio à Trieux (Maison HAUPERT), création d'un local de vente de produits locaux sur la commune de Boulogny (SCEA Le goût de la Lorraine).

Aujourd'hui, il reste 30 % de cette enveloppe à consommer jusqu'en 2023.

Association du Pays du Bassin de Briey  
Service LEADER  
[leader@paysbassinbriey.fr](mailto:leader@paysbassinbriey.fr)  
03 82 22 94 90



L'objectif mondial de neutralité carbone en 2050 doit permettre de limiter le réchauffement climatique à +1.5-2°C, seuil fixé lors de la COP21 en 2015. Une ambition portée par la France et inscrite dans la loi Énergie-Climat de 2019. Afin d'en faire une réalité, il est indispensable que les territoires et la population s'approprient le concept et créent des synergies entre tous les acteurs.

# Les projets d'aujourd'hui pour la neutralité carbone de demain

Depuis plusieurs années, Cœur du Pays-Haut mène des projets qui sont à la fois structurants pour le territoire, ses habitants, tout en étant un socle puissant dans la lutte contre le réchauffement climatique car ils participent à atteindre la neutralité carbone à horizon 2050. Une notion qui se démocratise et qui peut se définir comme un équilibre entre les émissions de CO<sub>2</sub> mondiales issues des activités humaines et les absorptions de CO<sub>2</sub> mondiales issues des activités humaines. C'est le **principe de la baignoire et du robinet** : afin que l'eau ne déborde pas il faut remplir la baignoire en fonction du débit à laquelle elle se vide.

Chaque année, l'Humanité doit donc retirer de l'atmosphère autant de CO<sub>2</sub> qu'elle en émet pour limiter son accumulation et ainsi diminuer le réchauffement climatique afin de stabiliser la hausse de la température planétaire.

Il est vrai qu'il s'agit avant tout d'un objectif mondial, auquel chaque pays contribue. Mais, notre territoire, comme l'ensemble des territoires de France, est un des rouages essentiels dans l'accomplissement de l'atteinte de la neutralité carbone de l'Humanité.

**Concrètement, CPH ambitionne de définir collectivement la trajectoire carbone qui lui permettra d'atteindre une neutralité carbone en 2050.**

Le **PCAET** (Plan Climat Air Énergie), cadre stratégique et opérationnel de développement soutenable de CPH en sera la clef de voûte. En outre, la communauté de communes peut dès à présent s'appuyer sur plusieurs projets qui soutiennent cette ambition.

En premier lieu, le **projet Mhyrabel**, véritable précurseur d'une mobilité décarbonée sur le territoire grâce à l'**hydrogène** et à l'**électricité verte**. Le transport est le principal responsable des émissions de gaz à effet de serre et de la pollution de l'air, c'est pour cette raison que l'année 2022 marquera l'essor des mobilités actives sur le territoire (vélo, randonnée) au service du bien-être des citoyens et du climat.

Ensuite, l'intercommunalité se mobilise pour la **rénovation de l'habitat et de l'éclairage public**. Elle est également engagée dans le **développement des énergies renouvelables**, indispensable pour décarboner le mix énergétique du territoire et plus largement de la France.

**Ainsi, CPH agit sur deux leviers : réduire ses émissions de gaz à effet de serre tout en augmentant les puits de carbone. Elle veille également à articuler sa stratégie avec la Stratégie Nationale Bas carbone pour en décliner localement ses objectifs et y contribuer au juste niveau.**

**Viser une « neutralité carbone » à l'échelle locale** de Cœur du Pays-Haut, **est fédérateur** et permet de penser le futur du territoire, ses transformations de la société et de l'économie qui l'accompagnent. L'effort est grand mais la puissance du collectif l'est encore plus.



Les sujets Énergie-Climat portés par Cœur du Pays-Haut feront en 2022 l'objet d'une large communication.

## L'info +

L'Agence de la transition écologique (**Ademe**) tente d'apporter avec la publication de « Transition(s) 2050. Choisir maintenant. Agir pour le climat » – des éléments de réponse en proposant 4 « profils » de scénarios comme autant de manières d'aboutir à la neutralité carbone en 2050 : de la plus sobre (il faut changer nos modes de vie et réduire notre consommation) à la plus « technophile » (très controversé car les avancées technologiques sont parfois la cause des maux et se heurtent à la réalité physique du monde).

**Les changements doivent être rapides, profonds et systémiques** et supposent « une mobilisation sans précédent de tous les acteurs de la société, d'importantes innovations techniques, institutionnelles et sociales ainsi qu'une évolution profonde des modes de vie individuels et collectifs, des modes de production et de consommation, de l'aménagement du territoire » (Ademe).

## En synthèse

- Le scénario **Génération frugale** s'appuie essentiellement sur la sobriété, l'efficacité et un changement radical de nos modes de vie.
- Le scénario **Pari réparateur** s'appuie principalement sur l'efficacité énergétique, ainsi que sur des technologies de capture et de stockage du carbone qui sont actuellement trop coûteuses, très énergivores, exercent trop de pression sur l'usage des terres (qui sont des puits naturels de carbone) et dont la majorité n'existe qu'à l'état expérimental.
- Le scénario **Coopération territoriales et technologies vertes** est à mi-chemin et présente des options indispensables à la neutralité carbone.

En savoir plus avec l'Ademe :



Le changement climatique est une réalité de plus en plus manifeste dans nos vies et à travers le monde. Le principal responsable est le réchauffement climatique causé par une augmentation continue et relativement importante des émissions de CO<sub>2</sub> liées aux activités de l'Homme. C'est la conclusion du dernier rapport scientifique du GIEC paru à l'été 2021 et dont voici les principaux enseignements.

## Les points clefs du dernier rapport du GIEC

- 100% du réchauffement climatique est dû aux activités humaines.
- L'ampleur des changements climatiques est sans précédents depuis des milliers d'années.
- Depuis 1990, le niveau des mers augmente plus rapidement qu'en 3000 ans.
- Depuis 1990, 1000 milliards de tonnes de CO<sub>2</sub> ont été émises.
- L'Homme contribue aux phénomènes extrêmes observés ces dernières années (sécheresse, inondations, canicules, cyclones).
- Le climat se réchauffe à une vitesse sans précédent depuis 2000 ans à cause des activités humaines.
- Les puits de carbone peuvent se dégrader si les émissions de CO<sub>2</sub> augmentent.
- Nous dépasserons le seuil de +1,5°C entre 2021 et 2040.
- Les glaces vont fondre pendant au moins un siècle quoique nous fassions.
- Toutes les régions du monde verront augmenter les événements climatiques extrêmes parfois combinés.
- Certains changements et dommages sont irréversibles pendant des siècles.
- La neutralité carbone permettra de stabiliser les températures et limiter le réchauffement climatique.

**au Cœur de l'énergie**  
EPISODE 2  
©CPH

Rappelez-vous, l'Homme utilise beaucoup d'Énergie Fossile.

Le problème des Énergies Fossiles, c'est qu'elles émettent beaucoup de CO<sub>2</sub>.

Et le CO<sub>2</sub> est un gaz à effet de serre qui s'accumule dans l'atmosphère. Il peut y rester plus de 1000 ans.

L'effet de serre est naturel... mais l'effet de serre additionnel est causé par l'activité de l'Homme...

et c'est à cause de cela qu'il y a un réchauffement climatique !

La Terre s'est réchauffée de 1,1°C depuis 1850 !

En 2015, 195 États ont signé l'Accord de Paris « COP 21 » pour contenir le réchauffement climatique à +1,5°C par rapport à 1850.

Été 2021 le GIEC a publié son rapport sur le climat. Les nouvelles ne sont pas bonnes !

Il faut agir pour limiter le changement climatique !



A l'échelle du pays, une action collective à la mesure des efforts déployables par chacun représente potentiellement entre 5 et 10% de réduction des émissions de gaz à effet de serre, ce qui n'est pas négligeable. Chaque tonne de CO2 compte car chaque dixième de degré en plus importe pour notre avenir climatique !

# Mon empreinte environnementale

## la connaître pour mieux agir

Il est possible, chacun à son échelle, de lutter contre le réchauffement climatique et participer à l'objectif de neutralité carbone du territoire. Nous parlons habituellement d'**écocitoyenneté**, première pierre de l'édifice qui permet d'agir individuellement et collectivement pour un futur soutenable.

**Mais comment agir ?** En calculant son empreinte carbone (les émissions de CO2 issues de notre mode de vie) pour tenter de la réduire par des gestes simples au quotidien. Aujourd'hui l'empreinte carbone moyenne des Français est de 9,9 tonnes de CO2. Pour respecter l'accord de Paris elle devra être en 2050 d'environ 2 Tonnes de CO2, soit une diminution de 80% !

Vous pouvez **obtenir votre empreinte carbone** en cliquant sur « **Faire le test** », un outil de l'ADEME, un service public qui permet à chacune et chacun de transformer son mode de vie en fonction de ses possibilités tout en participant à l'effort collectif dans l'intérêt de toutes et tous.



Cœur du Pays-Haut est bien consciente que les efforts individuels ne peuvent, à eux seuls, permettre de respecter les engagements de l'accord de Paris car le problème est systémique.

**C'est alors l'ensemble du système qui doit opérer sa mue pour sortir de sa dépendance à l'énergie fossile et compléter l'action individuelle.**

C'est ainsi que l'intercommunalité continue d'investir pour l'avenir du territoire et de ses concitoyens dans des projets innovants, soutenables et structurants. Les projets portés par CPH, sont, à l'échelle du territoire, **une réponse concrète pour réduire l'empreinte carbone individuelle et territoriale.**

Pour n'en citer que quelques-uns, la **solution d'autopartage décarbonée « Zépar »** lutte contre les émissions de CO2 issu du transport qui aujourd'hui dépend pour 98% de l'énergie fossile. L'autopartage offre les prémisses d'un changement structurel et de comportement qui impactera significativement les émissions de CO2 du transport.



Le **parc éolien** associé au projet Mhyrabel ainsi que les **fermes photovoltaïques** permettent de produire une électricité décarbonée contribuant au mix énergétique nécessaire à une économie bas carbone.

Le **cadastre solaire** offre à chaque citoyen la possibilité de produire sa propre électricité pour couvrir ses besoins énergétiques ou revendre sa production toujours pour une production électrique décarbonée.

[cadastre-solaire.coeurdupayshaut.fr](http://cadastre-solaire.coeurdupayshaut.fr)

*Dans les discours usuels et le débat public, un certain nombre d'actions individuelles qui ne nécessitent pas d'investissement sont proposées. CPH porte à votre connaissance certaines d'entre elles pour donner à chacun la possibilité d'agir.*

Très ambitieux	Ambitieux
Régime végétarien	Limiter sa consommation de viande
Vélo pour les courts trajets	Réduire l'utilisation de sa voiture individuelle
Covoiturer sur tous les trajets	Covoiturer quelques fois par mois
Ne plus prendre l'avion	Limiter son nombre de vols annuels à 4
Acheter ses vêtements de seconde main	Essayer d'avoir 50% de vêtements de seconde main
Manger local et de saison	Privilégier les produits locaux/ français et de saisons
Une température intérieure entre 18 et 19°C	Une température intérieure entre 19 et 20°C
Acheter tous les électroménagers et produits high-tech d'occasion et réparer les défectueux	Faire réparer ses appareils avant d'en acheter un neuf.
Zéro déchet à la maison	Limiter le plastique, notamment les bouteilles et contenants plastiques
Eclairage LED à la maison	Eclairage LED à la maison

Sport, détente, détente, lien social et de nombreuses associations proposent de quoi occuper les grands comme les petits.



## Les associations à Mercy-le-Bas

### Club loisirs détente

Créé en 1979, l'association comprend 35 adhérents. Belotte, tarot, jeux de société les mercredis de 14 à 18h, autant d'activités qui plaisent particulièrement aux séniors qui peuvent échanger dans une bonne ambiance.  
Président: Bernard BAZARD  
gpbazard@hotmail.fr

### Pêcheurs de la Crochenière

Président: Christian KASPRZAK  
06 03 83 21 88

### Foyer d'Education Populaire

Lorette donne des cours de stretching depuis 30 ans au foyer les mercredis soir  
03 82 89 64 41

### La Rando Mercéenne

Présidente: Agnès PEPE  
06 81 94 76 19

### Football

**Les Petits Jeunes de Vétérans**  
Président: Grégory PEIGNEY  
06 74 18 86 29

### AS Mercy-le-Bas et

**Cœur du Pays-Haut Football Club**  
Président: Damien ZORZI  
06 25 67 31 02

### Vivre Ensemble

Le but de l'association est d'apporter de l'aide aux personnes âgées ou dépendantes.  
Président: Docteur Denis LANGINIER

### Association des Parents d'Elèves

L'association permet de soutenir financièrement les activités extra-scolaires.

### L'amicale parachutiste du Pays-Haut

Président: Frédéric GANAYE  
09 53 82 05 13

### Comité des fêtes

Présidente: Sylvie  
06 87 42 77 32

### Mercy Mouv's

Zumba et renforcement musculaire avec Pascal  
Circuit training animé par Sabine et Sindy  
Présidente: Elise MAUGICE  
06 33 84 23 51

## L'harmonie municipale de TRIEUX

### Les mots du Président

Que serait la vie sans musique? Nous ne prétendons pas être des musiciens professionnels, mais des bénévoles désireux de pratiquer leur passion.

En 1963 la fermeture de la mine a conduit à la fin de l'harmonie de la mine de Sancy. Sous l'impulsion de passionnés, elle renaîtra sous l'appellation d'harmonie municipale de Trieux. Au début des années 80 elle crée sa propre école de musique dont la formation solfège et instrument sera assurée par les musiciens de l'harmonie. Combien d'élèves sont passés par cette formation... certains en ont fait leur carrière professionnelle. Cette école cessera son activité en 1998. Mais l'esprit musical est resté intact et des volontaires se

mirent à contacter toutes les autorités susceptibles de relever le flambeau, d'où la naissance de l'Ecole de Musique du Pays-Haut.

Composée d'une quinzaine de musiciens sous la direction de Jean-Pierre MARZEC et comptant une vingtaine de membres, l'harmonie officie dans sa salle tous les samedis à partir de 17h pour les répétitions et la préparation de sorties auprès du public. Pendant ces moments privilégiés, les musiciens s'expriment devant leur pupitre et devant leur chef. Ces instants permettent de travailler surtout les nouveaux programmes à mettre en place dans les gammes assez étendues. L'harmonie participe aux cérémonies patriotiques de Trieux, de Tucquegnieux et d'autres localités. Elle travaille en collaboration avec la Piennoise. D'autres sorties sont organisées telles que

des lotos, parties de belote et diverses manifestations en association avec l'Entente Des Associations Triotines. Depuis plus de 15 ans, l'harmonie municipale de Trieux a le plaisir d'organiser chaque année une soirée choucroute avec orchestre bavarois, le 1er samedi de mars à Tucquegnieux.

Jean-Claude KRIZNIK, Président  
06 28 23 59 44

Jean-Pierre MARZEC, Direction  
06 63 46 76 88

### Agenda 2022

Soirée choucroute  
5 mars 2022  
Salle municipale de Tucquegnieux

Festival musical sous l'égide de l'EDAT  
22 mai 2022 Stade de Trieux

Concert de Sainte Cécile  
13 novembre 2022 Maison pour tous Trieux

Vous êtes désireux de pratiquer votre instrument d'harmonie ? Nous sommes prêts à vous accueillir dans nos rangs et partager avec vous de nombreux moments de convivialité.



# Les résidences seniors sur Cœur du Pays-Haut

## Résidence autonomie Ambroise CROIZAT 2 rue Ambroise CROIZAT à Audun-le-Roman



Capacité de 54 places

Le Centre Communal d'Action Sociale (CCAS) d'Audun-le-Roman propose à la location des studios refaits à neuf à la résidence autonomie Ambroise CROIZAT, avec jardin, cour et terrasse en commun.

Destinée aux personnes de plus de 60 ans, l'offre s'adresse à un public désireux de garder leur autonomie tout en profitant de services facultatifs tels que la restauration en salle commune ou livrée chez soi, le service blanchisserie, la mise à disposition d'un système de téléassistance, l'accès à la navette du CCAS pour les courses, le pôle animation qui propose des activités conviviales, ludiques, culturelles et créatives.

**CCAS : 03 82 21 60 23**

**ccas@audunleroman.fr**

## EHPAD Victor BONAL 4 rue de la Fontaine à Boulogny



Capacité de 39 places

**Tél. 03 29 87 93 24**

**Tél. CCAS : 03 29 87 93 35**

## EHPAD résidence Au gré du vent rue de la Piscine à Joudreville



Capacité de 69 places

**Tél. 03 82 21 44 55**



Les résidents peuvent bénéficier d'aides au logement pour réduire leur facture (APA, ASH, APL), et/ou d'une réduction d'impôt.

### Renseignements :

Maison Du Département à Homécourt: 03 57 49 81 10

Votre mairie: assistantes sociales/CCAS

Réseau maillage: 03 82 46 52 10

## Informations Pratiques

Périscolaires	Téléphone	E-mail
Audun-le-Roman	09 53 57 04 95 06 78 05 65 92	j.douguedroit@francas54.org
Crusnes	06 84 16 62 29	c.nowak@francas54.org
Errouville/Serrouville	06 78 05 94 78	a.mengual@francas54.org
Joudreville	03 82 21 77 77 07 82 24 79 22	familles@alp-j-grandiresemble.fr
Landres	03 82 22 14 65	periscolaire.landres@orange.fr
Mont-Bonvillers	06 78 10 34 62	e.labiau@francas54.org
Trieux	09 50 19 30 57 06 73 31 65 11	periscolaire-trieux@outlook.fr

Structure	Téléphone	E-mail
CTJEP Activ'Jeunes	07 63 19 50 30	r.pailot@francas54.org
Multi-accueil « Il était une fois » Audun-le-Roman	09 67 44 18 02	ma.iletaitunfois@croix-rouge.fr

Structure	Jours ouverts	Horaires
<b>Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut</b> Siège : 71 route Briey - 54560 Audun-le-Roman Tél. 03 82 21 59 00 Bureau administratif : 1 Rue du Colonel Fabien 54490 Piennes - Tél. 03 82 21 73 11 coeurdupayshaut.fr www.facebook.com/comcomcoeurdupayshaut	Du lundi au vendredi	8h00-12h00 13h00-17h00
<b>Service Urbanisme CPH</b> 1 Rue du Colonel Fabien - 54490 Piennes Privilégiez les RDV au 03 82 21 73 11	Du lundi au vendredi	8h00-12h00 13h00-17h00
<b>RPE</b> <b>MAISON DE L'ENFANCE</b> 2, rue du 9 septembre - 54560 Audun-le-Roman Tél. 09 67 42 49 23 relais@coeurdupayshaut.fr www.facebook.com/comcomcoeurdupayshaut *pt : permanence téléphonique	Lundi Mardi  Mercredi Jeudi  Vendredi	14h00-17h30 (pt*) 9h00-12h00 (rdv) 14h00-17h30 (pt) 9h00-12h00 (pt) 9h00-12h00 (rdv) 14h00-17h30 (pt) 14h00-17h30 (rdv)
<b>Piscine Daniel Mayer</b> Rue de la Mine - 54970 Landres Tél. 03 82 20 51 29 piscine@coeurdupayshaut.fr www.coeurdupays.fr/Piscine		
<b>Coordination seniors</b> Tél. 07 55 60 03 76 coord.seniors@coeurdupayshaut.fr http://www.coeurdupayshaut.fr/Seniors		

Merci à tous ceux qui ont participé à l'élaboration de ce numéro.

Journal édité par la  
Communauté de Communes Cœur du Pays-Haut  
Directeur de publication : Daniel Matergia  
Tirage 11 000 exemplaires  
Imprim'Vert sur papier certifié PEFC



Communauté de Communes  
Cœur du Pays-Haut  
71 route Briey - 54560 Audun-le-Roman  
Tél. 03 82 21 59 00  
**coeurdupayshaut.fr**

